

Berne, le 4 octobre 2023

De bonnes nouvelles pour les chefs circulation des trains CC aux CFF

L'Association des cadres est satisfaite du fait que les CFF aient reconnu la nécessité d'agir et des améliorations obtenues pour les CC.

Pour l'association des cadres des transports publics, il y a encore un besoin en mesures supplémentaires, lesquelles sont justifiées. Celles-ci sont non seulement très importantes pour le domaine concerné mais aussi nécessaires pour le bon fonctionnement de l'exploitation ferroviaire ainsi que pour l'avenir de l'entreprise.

Les dernières adaptations apportées dans l'environnement professionnel des chefs de circulation des trains (CC) ainsi que leur fonction principale mais aussi les fonctions plus avancées ou supérieures qu'ils assurent datent depuis un certain temps déjà. La nécessité d'agir était connue depuis longtemps, dès lors une amélioration des conditions salariales dans ces fonctions dans les débuts de celles-ci s'imposait.

AUGMENTATION DES SALAIRES À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2023

La Direction a également reconnu la nécessité d'agir dans certains domaines. À cette occasion, les CFF se sont déclarés prêts à augmenter l'évolution salariale dès le début de la carrière professionnelle des chefs de circulation. Concrètement, ce ne sont pas moins de 120 chefs de circulation des trains qui recevront à partir du 1er septembre 2023 une adaptation salariale durable allant de 300 à 4000 francs. De plus, les salaires versés au cours de la formation seront augmentés. Ces mesures sont importantes afin de trouver suffisamment de personnel et de garantir les effectifs. Les difficultés actuelles entraînent notamment une planification de moindre qualité, des tours qui se suivent, ce qui engendre des conséquences négatives dans l'exercice de la fonction.



Meilleures salutations

Markus Spühler
Président

Association des cadres des transports publics ACTP

markus.spuehler@kvoev-actp.ch

Une fois de plus : cela vaut la peine d'être membre de l'Association des cadres !